

Chronologie de la consultation – Commune de Thuin

Date	Objet	Participants			
12/1998	Rencontres préliminaires	Daniel Ducarme			
02/1999	Rencontres préliminaires	Cabinet Michel Lebrun			
30/06/1999	Rencontre et visite de terrain	M. Coppée (Echevin Urba), M. Dutrieux (SC), M. Spago (Travaux), Mme Absil (ADL)			
29/10/1999	Réunion d' information auprès du Conseil communal élargi (+public du monde associatif), questions/réponses de la part de la salle, pas de relevé des attentes des Conseillers				
17/11/1999	<i>Rencontre des techniciens des collectivités locales</i>	<i>Thuin Dutrieux Spago Absil</i>	<i>Intersud Lorand Canart</i>		
11/1999	Réunions avec les groupes associatifs via invitation du centre culturel (8 réunions) (12 ;15 ; 16 ;17 ;18 ;22 ;23 ;24) But : information (pour les motiver à participer et à s'impliquer dans les réalisations futures) Récolte des attentes + craintes Base : questionnaire : - De mémoire, quels sont les 5 endroits qui vous plaisent ou déplaisent - Quels sont les 5 bâtiments qui vous plaisent ou déplaisent - Pour quelles raisons avez-vous décidé d'habiter l'entité				
12/11/1999	Réunion Thuillies - Donstiennes	Françoise Van Roos ¹ , Alexis Bedoret ² , Jean-Claude Fissiaux, Fernand Coppée, Marie-Thérèse Adam-Houx, Philippe Cocu, Patrick Lefebvre			
16/11/1999	Réunion Ragnies	5 personnes présentes + ADL Guy Demanet ³ , Viviane Sulten, Bruno Stevigny ⁴ , Michel Anizé ⁵			

¹ A l'époque, propriétaire d'un gîte et chambres d'hôtes.

² Famille Bedoret-Losseau est très importante sur Thuilles-Donstiennes, gros propriétaire, exploitation agricole. Alexis Bedoret est le représentant de Donstiennes Reconversion.

³ CDH, actuellement représentant CDH au Conseil du CPAS, membre de l'association « Viquy à Ragnies ».

⁴ A vérifier : représentant PS au Conseil du CPAS.

⁵ Président de l'association ragnicole « Viquy à Ragnies »

Chronologie de la consultation – Commune de Thuin

17/11/1999	Réunion Thuin	9 personnes présentes : Josette Demany, Claude Doffigny, Jacques François, Paul Piette, André Denis, Elisa Colot ⁶			
18/11/1999	Réunion Gozée	3 personnes présentes +ADL+ Denis Ducarme ⁷ (Echevin du Commerce et Equipement) Michel Ducoeur ⁸ , Anne-Françoise Lontie ⁹			
23/11/1999	Réunion Leers-et-Fosteau - Biercée	Cécile Mourue-Leroy, Christian Blaze, Karel Ravoisin			
25/11/1999	Réunion Biesme-sous-Thuin	Jean Morenville, Brigitte Delmotte, Jean-Michel Corman, Michael Draux, Raymonde Ernoux			
31/01/2000	Conseil communal : relevé des préoccupations et des attentes	Conseillers présents : MM. Chatel, Deltenre, Brochard, Cocu, Demanet, Vraie, Duchatelet			
13/01/2000	<i>Rencontre des techniciens des collectivités locales</i>	<i>Thuin</i> <i>Absil</i>	<i>Intersud</i> <i>PP. Brichant</i>		
24/03/2000	Tour-bus « Au fil de la Sambre, le patrimoine de l'époque Industrielle.	Leroy Laurence, Montignies-sur-Sambre ; Brigitte Monnoye, Roux ; Freddy Noel, Grand-Reng ; Charles Graux, Erquelinnes ; Christian Delory (ADL Thuin) ; Annick Scieur (ADL Thuin) ; André Gruti, Boussois ; Orlehuski, Boussois ; Georges Waroquiez, Boussois ; Jean-claude Maret, Boussois, Guislaine Louis, Jeumont ; Hugues Spago, travaux Thuin ; Béatrice Monseu, Echevin Thuin, Michelle Dutrieux, Secrét. com. Thuin ; Renaud Lorand, Intersud ; Joseph Duchatelet, Cons. com. Thuin ; Philippe Cocu, Cons. Com. Thuin ; Jean Cosyns , Echevin Thuin ; Michel Coppée, Echevin Thuin; Brigitte Morenville, présidente CPAS Thuin ; Guy Demanet, Cons. com. Thuin ; Joel Mulatin, Echevin ; Yvon Coulon, Erquelinnes ; Robert Gillard, Erquelinnes, Pascal Vraie, Erquelinnes, Sophie Grignard, Intersud ; Jeanne Delafontaine, Erquelinnes, Jean Derminne, Erquelinnes, Patricia Michel, Erquelinnes ; Pascaline Gobled, Erquelinnes			

⁶ Représentante de l'association culturelle de la Haute Sambre. En 2001, devient conseillère communale (ICI)

⁷ Paul Furlan a retiré l'Adl des attributions de Denis Ducarme en début décembre 2001 (décision prise en Collège avec vote). L'Adl a été reprise par Paul Furlan – Denis Ducarme a démissionné de ses attributions d'Echevin aux environs du 6 décembre 2003. Il a été remplacé par Joseph Duchatelet. Les compétences de DD ont été redistribuées.

⁸ Représentant du Foyer Culturel de Gozée

⁹ Représentante ligue des Familles

Chronologie de la consultation – Commune de Thuin

29/09/2000 ¹⁰	Présentation et remise officielle des études de potentialités au Collège en vue de la diffusion	
16/12/2000	Présentation au Conseil communal des études de potentialités + discussion sur les aspects positifs mis en lumière	Conseil Communal
17/01/2001 ¹¹	<i>Animation dans une école de Gozée (idem que Erquelinnes) 5^{ème} et 6^{ème} primaires</i>	
06/03/2001	Réunions de présentation des résultats de l'enquête téléphonique et de son analyse ; diaporama de découverte du patrimoine et des problèmes propres à chaque ancienne commune à Thuillies pour Donstiennes, Thuillies, Gozée.	24 participants dont : Luc Caron (Doons), MF Pireau (Dons), Gérard Lanneau (Dons), Alexis Bedoret (Dons), Philippe Delorge (Dons), Pierre Dejardin (Gozée), Marc Dejardin (Gozée), J. Denys Losseau (Thuil), René Georges (Thuil), Charles Lamilloy (Thuil), Fernand Coppée (Thuil) ¹² , Claude Hennuy ¹³ , B. Hardy ¹⁴ , E. Colot
08/03/2001	Réunion population : à Thuin pour l'ancienne commune de Thuin	23 participants
10/03/2001	Réunion population : à Leers-et-Fosteau pour Biesme, Biercée, Leers et Ragnies)	23 participants
15/03/2001	Réunion de consultation, de synthèse et de présentation des problèmes prioritaires à l'échelle de toute la commune à Thuin	50 dont Renaud Lorand, Jean-Noé Dehon (Bierc), Michel Herode (Bierc), Jean Corman (Bies), Xavier Losseau (Dons), Alexis Bedoret (Dons), Philippe Delorge (Dons), Pierre Dejardin, Pierre Dupont (Leers), Cécile Mourue (Leers), Guy Demanet (Rag), Alain Plateau (Rag), Michel Anize (Rag), Christian Laduron (Rag), Christian Delmotte (Rag), Philippe Cuvelier (Rag), Viviane Sulten (Rag), Pascal Payeur (Thuil), Claude Hennuy (Thuil), Marcel Vercaeren (Th), Dominique Marcors (Th), Robert Martin (Th), Roger Dario (Th), Maurice De Backer (Th), Yvette Bourgeois (Th), Roland Delmarche (Th), Géraldine Heylen (Th), Jean Tibesar (Th), Mireille Huaux (Th), Eva Yernaux (th)

¹⁰ Juin 2000 : Départ de Daniel Ducarme, BG MR de Thuin. Il est remplacé par Béatrice Monseu et Paul Furlan (PS) devient Echevin des Finances. Officialisation de la future alliance PS&MR alors que la majorité en place est MR&CDH.

¹¹ Janvier 2001 : Nouvelle législature communale : Nouveau Collège (PS&MR) : BGT : Furlan (PS). Echevins : Monseu (MR présente - précédent collège), Mulatin (MR-Présent au précédent Collège), Van Laethem (PS-Nouvelle), Blanchart (PS-Nouveau), Denis Ducarme (MR-Nouveau).

¹² Représentant de la société de pêche (Thuillies).

¹³ Représentant de l'association « Espoir Thulisien ».

¹⁴ Hardy : importante famille à Thuillies (hameau de Ossognes), Asbl « le Jardinnet ».

Chronologie de la consultation – Commune de Thuin

29/03/2001	Conseil communal : Présentation et remise officielle des résultats du sondage téléphonique, des critères de priorité utilisés, du diagnostic local et transversal et de la suite du processus	
19/06/2001	Réunion sur les pistes transversales d'Erquelines et Thuin à Leers-et-Fosteau. Thèmes : la protection des vues et paysages et l'entretien des bâtiments collectifs. Le manque de protection des vues et paysages. Le manque d'entretien des bâtiments collectifs.	
20/06/2001	Séminaire transfrontalier à Thuin Objet : restituer la démarche entreprise et mettre en place un réseau transfrontalier des villes du Val de Sambre.	17 représentants des communes du Val de Sambre (6 techniciens) Elus : Montigny-le-Tilleul : Guy Tonnelier, Echevin Lobbes : Ulrich Lefevre, Echevin Ham-sur-Heure : Marcel Nicaise, Echevin Thuin : Marie-Eve Van Laethem, Echevin, Denis Ducarme, Echevin Erquelines : David Lavaux, BGT Boussois : JC Maret, Maire, Evelyne Croix, Adjointe au Maire Techniciens : Ham-sur-Heure : Leila Lavry Thuin : Michelle Dutrieux, Secrét. com., M. Absil,ADL,Spago, travaux, Casagrande, Architecte Erquelines : Patricia Michel, travaux-urba, Robert Gillard, travaux-urba Boussois : Nicole Menu, Albéric Pecher
21/06/2001	Réunion sur les pistes transversales d'Erquelines et Thuin à Leers-et-Fosteau Thèmes : Disparition du petit patrimoine Quels support de diffusion de l'information ? Quel type de promotion du patrimoine ? Patrimoine transfrontalier Préservation des centres urbains L'insécurité routière Sentiers	

Chronologie de la consultation – Commune de Thuin

26/06/2001	<p>Réunion de travail et de réflexion en sous-groupes sur les pistes locales de Thuin à Thuin</p> <p>Thèmes :</p> <p>Biesme-sous-Thuin : la place, le carrefour rue Saint Antoine /route de Biesme (discussion sans et avec proposition d'esquisse)</p> <p>Donstiennes : la zone d'aménagement différé jouxtant la place</p> <p>Gozée : place et carrefour rue de Marchienne/rue de Thuin (discussion sans et avec proposition d'esquisse)</p> <p>Leers-et-Fosteau : rue de Sartiau (discussion sans et avec proposition d'esquisse)</p> <p>Thuillies : place et Maison communale (discussion sans et avec proposition d'esquisse)</p>	<p>Présents :</p> <p>Bernard Bogaer (biesme), Pierre Dupont (leers), Cécile Mourue (Leers), Philippe Vraie (Rag), Alexandre Vraie (Rag), Bouillot-Mulatin (Rag), Anizé (Rag), François Vanderbeck (Thuin)</p>
28/06/2001	<p>Réunion de travail et de réflexion en sous-groupes sur les pistes locales de Thuin à Thuin</p> <p>Thèmes :</p> <p>La mobilité en général</p> <p>Carrefour de la rue Cambier (discussion sur base d'esquisse)</p> <p>Grand'Rue : discussion sur base d'esquisse</p> <p>Le patrimoine bâti de la ville haute</p> <p>Viaduc : discussion sur base d'esquisses</p> <p>Friche gare de l'Ouest</p> <p>Gare du nord : discussion sur base d'esquisse</p>	<p>Présents :</p> <p>Brigitte Morenville (Biesme), Alexandre Vraie (Rag), Bouillot-Mulatin (Ragnies), Orban (Thuin), René Dalne (Thuin), François Vanderbek (Thuin), Marc Roger¹⁵ (Thuin), Géraldine Heylen (Thuin), Raymond Dasseleer (Thuin), Giuseppe Simone (Thuin)</p>
07/09/2001	<p>Collège : Présentation et remise officielle des résultats de la concertation, accompagnés de pistes d'aménagements et d'actions et d'un plan d'investissements avec montage financier</p>	
17/10/2001	<p>Conseil communal : Présentation et remise officielle des résultats de la concertation, accompagnés de pistes d'aménagements et d'actions et d'un plan d'investissements avec montage financier</p>	

¹⁵ Représentant de l'association culturelle de la Haute Sambre, Groupe nature du Val de Sambre. Il est également l'un des moteurs des représentants des propriétaires des jardins suspendus.

AMENAGEMENT DE LA PLACE DE GOZEE ¹⁶		
En début 2003	Rencontre et discussions sur les esquisses d'aménagement avec l'architecte de la Ville	JF Casagrande et L François
En 2003	<i>Deux réunions de quartier animées par le service des Quartiers¹⁷</i> <i>Secteur de Gozée Centre</i> <i>Présentation des plans de différentes esquisses avec la participation du MET</i> <i>Récolte des remarques de la population</i>	<i>Représentants de quartier pour Gozée sont Marc Dejardin et Marc Pepinster et population</i>
19/06/2003	Réunion sur l'aménagement de la place de Gozée La Commune décide de prendre l'option du projet avec le moins de végétation. C'est sur base de cette option que la commune a lancé le MET qui est auteur de projet pour sa partie et celle de la commune. <i>Invitation d'EE à l'initiative de la Ville (suite à discussion en réunion des chefs de services).</i> EE propose de faire une évaluation de la demande en parking par une enquête qualitative afin d'évaluer le nombre de places nécessaires (enseignants, commerçants...).	Pour la Ville de Thuin : Mme Dieu, Service des Quartiers; M. Furlan, Bourgmestre; Mme Monseu, Echevin; M Ducarme, Echevin; M. Spago, Directeur du Service Travaux Subsidiés. Pour le MET : M. Polomé, ingénieur Industriel principal, chef de district, D142; M. Razée, Ingénieur industriel, responsable du bureau d'étude, D142; M. Levau, ingénieur des ponts et chaussées, ingénieur dirigeant a.i.; M Mievis, ingénieur civil, D112 (Sécurité et feux rouges); M Brine, assistant principal, D452 (éclairage). Pour Espace Environnement - Beaugard 2 : M. Pouleur; M. Germeau. Accompagnés de Mme Sauvage et M. Plaisant (ADUS)
20/08/2003	Réunion sur l'aménagement de la place de Gozée Présentation des comptages en vue d'une estimation des besoins en parking (réalisés par EE) Réflexion sur la composition urbaine Il apparaît que le besoin en parkings sur la place est moindre (30 à 35 au lieu de 55). Le Bourgmestre propose l'élargissement de l'espace public.	Pour la Ville de Thuin : Mme Dieu, Service des Quartiers; M. Furlan, Bourgmestre; Mme Monseu, Echevin; M. Spago, Directeur du Service Travaux Subsidiés. Pour la DGATLP : M. Delvigne, Attaché; Mme Vinci. Pour le MET : M. Lerot, Ingénieur dirigeant, DG14; M. Razée, Ingénieur industriel, responsable du bureau d'étude, D142; M Roser (mesurage). Pour Espace Environnement - Beaugard 2 : M. Pouleur; Mme François

¹⁶ IMPORTANT / AMENAGEMENT DE LA PLACE = DOSSIER DU MET

¹⁷ Infos transmises en date du 13/10/04 par Magali Dieu (animatrice de quartier-Ville de Thuin) ; Magali n'était pas certaine en ce qui concerne la présentation des esquisses de EE.

AMENAGEMENT DE LA PLACE DE GOZEE¹⁶

	Il ressort de l'enquête que les personnes doivent être informées du mode d'utilisation du projet proposé. Pour EE une information préalable des travaux auprès de la population du quartier sera nécessaire pour expliquer le fonctionnement et les raisons des choix urbanistiques opérés (ex. : dépose-minute, à expliquer aux parents). Info peut-être faite dans BGR2.	
05/09/2003	Réunion sur l'aménagement de la place de Gozée Présentation du plan (2 plans sont présentés) Stationnement Les Bus Ecole Simplification de 2 types d'espace	Pour la Ville de Thuin : M. Spago, Directeur du Service Travaux Subsidiés. Pour la DGATLP : M. Vandermerchen, fonctionnaire délégué; Mme Vinci, Attachée. Pour les Pouvoirs locaux : Mme Jacobs, Ingénieur-architecte. Pour le MET : M. Lerot, Ingénieur dirigeant, DG14; M. Razée, Ingénieur industriel, responsable du bureau d'étude, D142. Pour Survey & Aménagement (plan de mobilité) : M Vanmechelen. Pour Espace Environnement - Beaugard 2 : M. Pouleur.
15/09/2003	Réunion sur l'aménagement de la place de Gozée Prise de décisions pour préparer le projet et le cahier des charges. (Conseil communal 22/10/03) Plan « goutte » est pris comme base du projet afin d'assurer une fluidité de stationnement	Pour la Ville de Thuin : Mme Dutrieux, Secrétaire communale; Mme Dieu, Service des Quartiers; M. Furlan, Bourgmestre; M. Spago, Directeur du Service Travaux Subsidiés. Pour la DGATLP : M. Delvigne, Attaché. Pour les Pouvoirs locaux : Mme Jacobs, Ingénieur-architecte. Pour le MET : M. Lerot, Ingénieur dirigeant, DG14; M. Razée, Ingénieur industriel, responsable du bureau d'étude, D142. Pour le TEC : M. Desorbaix, TEC exploitation. Pour Survey & Aménagement : Mme Haine; M. Recloux. Pour Espace Environnement - Beaugard 2 : M. Pouleur.
02/2005 ¹⁸	<i>Réunion de quartier animée par le service des quartiers Présentation des travaux et du programme d'action Infos de la population qui sera suivie par la diffusion d'un toute-boîte .</i>	

¹⁸ Service des quartiers est ouvert à une collaboration avec EE pour soutien dans la diffusion de l'info

Gestionnaires communaux du projet :

Nom	Fonction	Mission / projet	Remarques
Michelle DUTRIEUX	Secrétaire communale	Gestion par rapport au Collège et au Conseil	Depuis 10/2003, a repris la gestion du dossier
Mireille ABSIL	Resp. ADL	Gestion adm + Accompagnement, suivi	A quitté l'Adm. com en 10/2003
Hugues SPAGO	Services Travaux Subsidiés – Ingénieur		A quitté l'Adm. com. en 09/2004
Jean-François CASAGRANDE	Service Urbanisme-Architecte		A quitté l'Adm. com. en 07/2003

Beauregard – Action 4 :

Evaluation de la perception de la population : le cas de la place de Gozée avant son réaménagement

Aspects méthodologiques

Pour des raisons de non-concordance de délais entre l'avancement des travaux de la place de Gozée et le travail sur l'évaluation de la perception de la population dans le cadre du projet Beauregard, la synthèse de la perception de la population avant le réaménagement de la place de Gozée est basée sur une série d'éléments recueillis avant les travaux, mais pas spécifiquement dans l'objectif d'évaluer l'évolution de la perception des gens, à savoir :

- ◆ L'enquête téléphonique réalisée par Espace Environnement sur l'entité de Thuin en 2000.
- ◆ Le compte-rendu d'une réunion de consultation des habitants de Thuin en juin 2001, dont l'un des sujets abordés a été la place de Gozée, sur base de cette enquête.
- ◆ Les comptes-rendus de trois enquêtes menées auprès d'utilisateurs spécifiques de la place en juin-juillet 2003, à savoir : les enseignants, les parents d'élèves et le représentant du quartier auprès du service des quartiers de la ville de Thuin.
- ◆ Les réponses à un questionnaire spécifique « évaluation » rempli par quelques enseignants en décembre 2005.

Synthèse de la perception avant réaménagement

Usage et fréquentation du lieu

Les principales raisons invoquées de fréquenter la place de Gozée et ses alentours sont : l'école ; les commerces ; les activités organisées dans l'ancienne maison communale (consultations ONE, pointage, réunions de diverses associations...) ; l'église et les arrêts de bus.

La principale vocation de la place est le parking, en particulier pour l'école (beaucoup de trafic à 8h30 et 15h30). La proximité de la Grand'route et de ses nuisances n'incite pas à d'autres fonctions que celle de parking. Elle est d'autant moins un lieu de détente et de promenade que Gozée dispose d'autres endroits plus calmes incitants à la promenade. Les clients des commerces se garent préférentiellement rue de Marchienne, devant la poste ou sur le parking de la boucherie. Toutefois, la place accueille également des événements plus ponctuels : ducasse, cirques, camion « eurovanadium ».

Structure et identité du lieu

La place peut être considérée comme le **centre de Gozée**, car on y trouve des commerces diversifiés, l'église et l'école. C'est également un lieu de rassemblement lors de fêtes et un carrefour d'axes routiers importants.

La place est perçue comme froide et vide, à embellir. Toutefois, le fait qu'elle soit vaste est un atout. La place est utilisée essentiellement comme parking et les bâtiments qui l'entourent accentuent son « manque de vie ». En tant qu'espace public, la place n'incite pas à la détente. Elle manque de verdure, de bancs, de jeux pour les enfants et d'une vue vers un endroit joli. De plus, elle est bruyante à cause de la circulation et dangereuse à cause des gens qui la traversent pour éviter les feux.

La route de Beaumont est perçue comme bruyante et sale. De plus, elle coupe le village en deux. Le carrefour est perçu comme sinistre le soir ou en hiver (à verduriser et à égayer).

Plusieurs **éléments participent à la structure du lieu** : l'arbre et le monument, mais aussi l'ancienne Maison communale.

L'arbre est important, c'est un point de repère positif. Il faudrait mieux le protéger et le mettre en valeur et il ne faudrait pas d'autres gros arbres sur la place, celui-là est « suffisant ».

Le monument n'est pas assez mis en valeur (endroit, éclairage,...). Il devrait garder l'axe actuel (main tendue vers l'Allemagne).

L'ancienne Maison communale est également un élément qui participe à l'ambiance de la place, mais elle présente un aspect dégradé.

L'éclairage pourrait être repensé pour illuminer les monuments. Des prises et compteurs spéciaux pourraient être installés pour les forains.

Il faut garder une certaine visibilité de la place pour permettre le contrôle social.

Éléments de mobilité

La **Grand'route** (route de Beaumont, rue de Marchienne) est considérée comme insécurisante, principalement en raison de la densité du trafic et de la vitesse des véhicules. La traversée des voiries est dangereuse pour les piétons. Il faut bien respecter les feux de signalisation. Les véhicules roulent trop vite à l'approche du carrefour.

Le carrefour et la place sont peu adaptés pour les cyclistes : pas de piste cyclable, trottoirs encombrés et bordure haute des trottoirs : pas assez sécurisé pour les enfants.

Il manque une traversée sécurisée au niveau de l'église, car à cet endroit, la visibilité est meilleure qu'au feu et l'accès est plus direct si on se gare près de l'église.

Il faut garder suffisamment de places « réservées » pour permettre **l'arrêt des bus** sans gêner la circulation.

Il y a un pic de circulation aux heures d'entrée et de sortie de l'école et l'absence de **structuration de la place** induit l'anarchie et le manque de places de parking. Il faut structurer l'entrée et la sortie de la place, mieux délimiter les emplacements de parking et essayer de faciliter la réinsertion dans le trafic des véhicules qui sortent de la place.

La place ne doit pas être utilisée comme raccourci pour éviter le carrefour. Cette « habitude » est particulièrement insécurisante pour les piétons auxquels les automobilistes concernés ne font pas attention.

Il faut sécuriser l'entrée de l'école, ainsi que l'accès à la salle de gym et au réfectoire dans l'ancienne Maison communale, l'accès à la plaine de jeux, prévoir des emplacements de stationnement vélos, de l'espace pour le bus scolaire, lui permettre un accès facile et sécurisé et laisser plus de places aux piétons.

Enfin, il faut garder du parking à proximité directe de l'ancienne Maison communale, en particulier pour les consultations ONE.

Le Val de Sambre

Les 3 enseignants interrogés par questionnaire ont déjà entendu parler de l'appellation Val de Sambre. Ils citent Thuin et Lobbes, ainsi que Sars-la-Buissière comme communes qui en font partie.

En matière de paysage, le Val de Sambre évoque la Sambre, une vallée boisée avec cours d'eau, la nature, le calme, le repos et la sérénité.

En matière de patrimoine, le Val de Sambre fait penser à l'abbaye d'Aulne, à Lobbes et le pont du chemin de fer, les bateliers, les jardins suspendus, les carrières.

Evaluation de la perception de la population : le cas de la place de Gozée avant son réaménagement

Aspects méthodologiques

Pour des raisons de non-concordance de délais entre l'avancement des travaux de la place de Gozée et le travail sur l'évaluation de la perception de la population dans le cadre du projet Beauregard, la synthèse de la perception de la population avant le réaménagement de la place de Gozée est basée sur une série d'éléments recueillis avant les travaux, mais pas spécifiquement dans l'objectif d'évaluer l'évolution de la perception des gens.

Il s'agit de :

- ◆ L'enquête téléphonique réalisée par Espace Environnement sur l'entité de Thuin en 2000.
- ◆ Le compte-rendu d'une réunion de consultation des habitants de Thuin en juin 2001, dont l'un des sujets abordés a été la place de Gozée, sur base de cette enquête.
- ◆ Les comptes-rendus de trois enquêtes menées auprès d'utilisateurs spécifiques de la place, à savoir : les enseignants, les parents d'élèves et le représentant du quartier auprès du service des quartiers de la Ville de Thuin.
- ◆ Les réponses à un questionnaire spécifique « évaluation » rempli par quelques enseignants en décembre 2005.

N.B. Les couleurs reprises par la suite se réfèrent à ces quatre genres de documents.

Éléments de réponses

Usage et fréquentation du lieu

Les différentes raisons soulevées de fréquenter la place de Gozée sont l'école (avec beaucoup de « trafic » aux heures d'entrée et de sortie des classes; les commerces (la frieterie); les activités organisées dans l'ancienne Maison communale; la ducasse; l'église; les arrêts de bus.

Les commerces sont surtout situés rue de Marchienne et la clientèle se gare à proximité et peu sur la place. Il semblerait que le parking soit insuffisant sur la rue de Marchienne.

(La frieterie crée de l'animation et de l'emploi, mais génère des nuisances (bruits, mauvaises fréquentations) et présente un aspect dégradé).

Lors de la ducasse, il faut que les forains puissent s'installer sur la place.

La place est principalement utilisée comme parking pour l'école, pour l'église, pour le pointage et d'autres activités dans l'ancienne Maison communale ou à l'école. La proximité de la Grand'route et de ses nuisances n'incite pas à d'autres fonctions que celle de parking. Mais la place accueille également, de manière ponctuelle, la ducasse, les cirques, le camion Eurovanadium...

Les clients des commerces se garent principalement devant la poste, rue de Marchienne ou sur le parking de la boucherie.

La vocation première de la place est le parking. Il n'y a pas d'activité en perspective et les habitants de Gozée sont plus disposés à aller promener leur chien le long des sentiers que sur cette place entourée en bordure de voirie. Si un espace se dégage, il faut savoir à quoi il va être utilisé.

Structure et identité du lieu

La place est considérée comme froide et vide, à embellir, mais c'est un lieu central, à proximité des commerces et autres services et en particulier de l'école. De plus, le fait qu'elle soit vaste est un atout.

Le tilleul est un élément repère positif pour la place.

L'ancienne Maison communale est également un élément qui participe à l'ambiance de la place, mais est en mauvais état.

La place est utilisée essentiellement comme parking et les bâtiments qui l'entourent accentuent son « manque de vie ».

La route de Beaumont est perçue comme bruyante et sale. De plus, elle coupe le village en deux.

Plusieurs éléments participent à la structure du lieu : l'arbre et le monument, mais aussi l'ancienne Maison communale et la friterie.

L'arbre est important et « suffisant », il ne faudrait pas d'autres gros arbres sur la place.

Le monument n'est pas assez mis en valeur (endroit, éclairage...).

L'ancienne Maison communale est dans un état dégradé.

(La friterie crée de l'animation mais génère aussi des nuisances et est mal entretenue (cf. ci-dessus))

Le carrefour est perçu comme sinistre le soir ou en hiver (à verduriser et à égayer).

La place pourrait accueillir une friterie disposant d'une infrastructure correcte pour créer de l'animation et amener du monde.

Des bancs pourraient être installés pour les parents qui attendent leurs enfants.

Le monument devrait garder l'axe actuel (main tendue vers l'Allemagne).

L'éclairage pourrait être repensé pour illuminer les monuments. Des prises et compteurs spéciaux pourraient être installés pour les forains.

Il faut mieux protéger le tilleul (empêcher qu'il soit abîmé par les camions).

On pourrait créer un petit espace avec des bancs et de la verdure.

La place peut être considérée comme le centre de Gozée, car on y trouve des commerces diversifiés, l'église et l'école. C'est également un lieu de rassemblement lors de fêtes et un carrefour d'axes routiers importants.

L'éclairage de la place pourrait être amélioré et mieux mettre en valeur le tilleul et le monument. La place pourrait accueillir plus de plantations et il faudrait améliorer l'aspect extérieur de l'ancienne Maison communale.

En tant qu'espace public, la place n'incite pas à la détente. Elle manque de verdure, de bancs, de jeux pour les enfants et d'une vue vers un endroit joli. De plus, elle est bruyante à cause de la circulation et dangereuse à cause des gens qui la traversent pour éviter les feux.

Éléments de mobilité

La Grand'route (route de Beaumont, rue de Marchienne) est considérée comme insécurisante, principalement en raison de la densité du trafic et de la vitesse des véhicules.

Il y a un pic de circulation aux heures d'entrée et de sortie de l'école et l'absence de structuration de la place induit l'anarchie et le manque de places de parking. Il faut structurer l'entrée et la sortie de la place et mieux délimiter les emplacements de parking.

La place ne doit pas être utilisée comme raccourci pour éviter le carrefour.

Il faut sécuriser l'entrée de l'école et laisser plus de places aux piétons.

Il faut garder une certaine visibilité de la place pour permettre le contrôle social.

Les véhicules roulent trop vite à l'approche du carrefour.

Il faut garder suffisamment de places « réservées » pour permettre l'arrêt des bus sans gêner la circulation.

A la sortie de l'école, difficulté de se garer car stationnement anarchique des parents qui remplissent la place.

La traversée des voiries est dangereuse pour les piétons. Il faut bien respecter les feux de signalisation. La circulation piétonne sur la place est dangereuse car les automobilistes entrent et sortent de la place n'importe comment et sans faire attention aux piétons.

Le carrefour et la place sont peu adaptés pour les cyclistes : pas de piste cyclable, trottoirs encombrés et bordure haute des trottoirs : pas assez sécurisé pour les enfants.

Il manque une traversée sécurisée au niveau de l'église, car à cet endroit, la visibilité est meilleure qu'au feu et l'accès est plus direct si on se gare près de l'église.

Il faut éviter que la place soit utilisée comme raccourci pour éviter le carrefour.

Prévoir des emplacements de stationnement vélos.

Prévoir de l'espace pour le bus scolaire, lui permettre un accès facile et sécurisé.

Il faut prévoir des entrées et des sorties suffisamment claires pour les voitures.

Essayer de faciliter la réinsertion dans le trafic des véhicules qui sortent de la place.

Prévoir du parking proche de l'ancienne Maison communale, en particulier pour les consultations ONE.

Absence de trottoir pour accéder à la plaine de jeux.

L'accès à la salle de gym et au réfectoire dans l'ancienne Maison communale devrait être mieux protégé (par des potelets, par exemple).

Beauregard 2 Procès-verbal de la réunion du 3 mai 2007 Évaluation technique - Rencontre de M. Razée (MET)
--

Présents :

- F. RAZEE (MET).
- L. FRANCOIS, Espace Environnement ASBL.
- N. ZANONI, Espace Environnement ASBL.
- J. POULEUR, Espace Environnement ASBL.

1. Place de Gozée

PU accordé le 13/02/04 – **La synthèse des recherches conduites par Espace Environnement est citée dans la justification de l’octroi du permis au niveau de la Région wallonne.**

Laborieux au niveau du processus de décision du PU (+ de 10 versions) → changement de Fonctionnaire délégué (M. Stokis a une vision différente par rapport à M. Vandermeerschen). Les versions ont évolué du pro-parking (version suite au consensus de l'Administration communale) jusqu'à ne plus prévoir de parking (demande de M. Gillon) pour ensuite faire marche arrière car besoin d'un accès à l'école → la solution finale est donc un mixte entre les deux points de vue avec la mise en place d'un mini-tourniquet (dépose-minute pour les élèves) fonctionnant assez bien.

Revêtement de sol : M. Stokis souhaitait le revêtement le plus dépouillé possible. Il a donc fait supprimer le jeu de matériaux qui aurait dû créer une trace unissant Maison communale et école à l'église de l'autre côté de la voirie. La trace sur le revêtement de voirie est, lui, resté mais semble ainsi trop anecdotique (on ne comprend pas bien sa signification actuelle).

Au niveau des parkings, les zones sont assez bien respectées, pas de problème apparent, sauf parfois sous l'arbre ou devant l'église.

Seule critique : au niveau de la synchronisation des feux. On a voulu gérer trop de mouvements, ce qui crée une gestion très complexe. La simplicité aurait mieux valu. Peut-être aurait-il fallu inverser le sens des deux routes (vers Ham/Heure) autour de l'église avec un seul feu rouge, cela aurait grandement simplifié les croisements (mais il reste alors le problème des bus avec le système de tourniquet qui est impossible dans ce cas-là).

Gestion feu : Programmation par Namur et électromécanique par Mons.

2. Place de Lobbes

Conférence de presse le 22 septembre.

La majorité actuelle fait une pose par rapport au dossier.

Elle envisage un plan communal de mobilité : étude complémentaire sur la mobilité générale (portelette) visant à élargir la vision.

Ne faut-il pas élargir sur les autres communes et associer Merbes et Erquelinnes dans la réflexion ?

Mais alors quelle attente encore pour la place et ses abords ?

3. Rue Albert 1^{er} et place de la Gare à Erquelinnes

Ici intervention plus limitée d'Espace Environnement par rapport à Gozée (sondage et pistes), fin de l'étude en 2001.

En 2002, M. Lavaux vient trouver le MET avec l'étude d'Espace Environnement, soulignant que le quartier de la gare est le plus défavorisé.

En 2003, première idée.

En 2004, financement par M. Antoine mais sur le budget 2005, crédit intermodalité.
En 2006, chantier.

Le travail d'Espace Environnement a permis de mettre en exergue l'importance de traiter l'ensemble du quartier (chemin de fer, zone jusqu'au port...). Le rapport soulignait l'idée d'introduire une rénovation urbaine mais à l'époque pas de retour de la Ville.

Actuellement, la Ville réfléchit à la mise en place d'une rénovation urbaine.

Divers éléments ont concouru à cela :

- Un projet de positionnement d'une nouvelle salle multisports, qui d'abord avait été prévue en dehors du centre-ville (vers Grand-Reng) sur des terres agricoles, mais une réflexion a conduit à envisager son positionnement sur la réserve foncière située près de la gare (proposition de M. Razée).
- Suite de la visite de M. Vanreybroeck, le 22 septembre 2006, lors de l'inauguration des travaux. On envisage la mise en SRPE (= mise hors eaux) des anciens bâtiments Gusbin (achetés avec terrain par la Ville en 2004) → transformation en salle polyvalente et pôle culturel (+ appel à projets, convergence pour l'aménagement int.?) en bonne voie d'éligibilité.
- Une réunion entre l'Administration communale, la DGATLP et l'IGRETEC → Mme Pimpurniaux parle des zones de **rénovation urbaine** à M. Lavaux qui souhaite notamment développer le logement (ex. au-dessus des commerces).

Mme Pimpurniaux a donc proposé à M. Lavaux de contacter Espace Environnement pour un conseil.

→ possibilité pour Espace Environnement de prévoir 4 à 5 jours sur l'action 7 pour aider la Commune à monter un pré-dossier de rénovation urbaine.

En synthèse, de nombreux projets en cours ou projets sur la zone : port de plaisance, salle omnisports + aménagement des abords + voirie de liaison, salle polyvalente + pôle culturel, Ravel sur l'ancienne ligne 108 (priorité 2008/2009).

Point de vue de la gare : Difficulté de rachat avec l'EMS. Donc toujours propriété de la SNCB qui loue une partie à l'Administration communale. A l'origine, un projet d'aménagement intérieur avait été prévu mais la désaffectation de la gare a conduit à son abandon. La SNCB a donc juste remis en peinture le bâtiment.

Un processus d'information a été mis en place par le MET et la Ville.

Le rapport d'Espace Environnement a largement été cité et utilisé pour cela.

15 jours avant le début des travaux, une réunion conjointe a été organisée pour présenter le planning (+/- 50 personnes) (Rq. Le phasage avait été imposé dans le CSDC en jours calendrier) et expliquait les différents périmètres de phasage pour mettre en évidence l'accessibilité du site et notamment des commerces pendant toute la durée. Ont été également désignées 3 personnes-relais au niveau des commerçants qui étaient conviés à une réunion de chantier tous les 15 jours, le lundi matin. L'Administration communale a également envoyé régulièrement un mailing d'information. Le chantier a aussi été l'occasion de mettre en boucle certaines rues qui le sont toujours.

L'inauguration a été l'occasion d'une exposition alliant photos anciennes, anciennes cartes du MET et photos de chantier réalisées par un photographe professionnel.

Au niveau aménagement :

Budget place = +/- 400.000 € et rue : 900.000 €

Entreprise : Bouchez

Les ronds-points : rôle de portes, sécurisent le carrefour et limitent la vitesse, même si celui côté France permet de rouler dessus (pastille pour passage bus et ligne transfrontalière). Ils facilitent aussi les demi-tours des Français qui viennent faire des courses à Erquelines.

Reste l'éclairage à mettre en place avec problème de concordance entre CDC, MET et SRWT (place).

Les plantations sont prévues en novembre. Cela, couplé à l'éclairage, va pallier le manque de verticalité actuel de l'aménagement.

L'aménagement semble avoir été bien compris. Les bornes ont permis de résoudre une part du problème des incivilités des Français qui se garaient toujours n'importe où (aspect impunité quand on est à l'étranger).

Les plateaux surélevés limitent la vitesse mais auraient pu être plus marqués.

Suite à la désaffectation de la gare, deux emplacements de taxis ont été remplacés par du stationnement de courte durée pour les activités qui ont lieu dans la gare.

Le bâtiment de l'ancien Monoprix : à l'origine, il était prévu de le démolir mais il est toujours là → les trottoirs sont un peu trop petits à cet endroit.

Le dévoiement a également été limité suite au passage des bus.

Aménagement de la place : l'asphaltage, plutôt que la mise en place d'un revêtement du même type que les trottoirs, est probablement dû à une raison budgétaire + la nécessité d'avoir des quais surélevés pour les bus.